

PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ATHENEE ROBERT CATTEAU

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Projet d'établissement met en œuvre les Projets éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, en tenant compte de la disponibilité des membres du personnel, des possibilités financières, et en respectant les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

LES OBJECTIFS

L'Athénée Robert Catteau, établissement d'enseignement général de la Ville de Bruxelles, est accessible à tous les élèves sans aucune distinction ;

Dans cette optique, notre projet éducatif vise à :

- ce que chaque élève puisse atteindre le meilleur épanouissement possible.
- ouvrir l'adolescent à une société démocratique et l'amener à en être partie prenante.
- lui faire partager un idéal de tolérance et de respect mutuel, fondé sur la notion d'humanisme et de droit à la différence.
- développer son esprit critique en lui apprenant à réfuter toute opinion non fondée.
- lui apprendre à faire valoir ses droits tout en respectant ses devoirs.
- respecter le principe de neutralité qui favorise le vivre ensemble et favorise au quotidien le principe de tolérance, parce qu'il assure le principe d'égalité pour tous dans un climat de sérénité ou tout signe d'appartenance politique, religieuse, idéologique est interdit.
- respecter le principe d'égalité des chances par une lutte active contre les discriminations quelles qu'elle soient et assurer pleinement le rôle d'ascenseur social joué par l'athénée depuis des décennies.

Conformément à notre projet éducatif, à partir de la rentrée 2022, le cours d'éducation physique s'organise de manière mixte au premier degré afin de promouvoir pour toutes et tous la pratique d'activités sportives diverses. Cette nouvelle organisation sera étendue par la suite à tous les degrés de notre enseignement afin de lutter contre les stéréotypes de genre et de contrer toute forme de harcèlement.

Par conséquent, les critères d'effort, de progrès et d'esprit d'équipe dans les activités devenues mixtes seront d'autant plus pris en compte dans l'évaluation du cours d'éducation physique.

Notre projet pédagogique vise donc l'épanouissement de l'élève dans un esprit humaniste et libre-exaministe.

Grâce aux options qu'il organise l'établissement axe sa priorité sur l'accession à l'enseignement supérieur.

C'est ainsi qu'il vise également à :

- doter l'élève de savoirs et de compétences lui permettant la réussite qu'il est en droit d'espérer dans ses études ultérieures ;
- lui apprendre à gérer ses études de manière autonome, organisée et responsable ;
- à promouvoir chez l'élève l'esprit critique ;
- l'orienter vers le choix scolaire qui correspond le mieux à ses goûts et aptitudes ;
- encourager le plaisir de la découverte dans les domaines scientifique et artistique en élargissant son champ d'intérêt culturel

La vie scolaire au sein de l'Athénée Robert Catteau est en outre régie par le Règlement d'Ordre Intérieur des écoles de la Ville de Bruxelles ainsi que par le Règlement général des études, qui sont les garants du bon fonctionnement de l'institution et qui, à ce titre, doivent être respectés par tous. Ces règlements s'appliquent à toutes les activités organisées par l'Athénée auxquelles chaque élève est tenu de prendre part.

Enfin, une bonne collaboration entre l'école et les parents est capitale pour optimiser les chances de réussite de l'élève. Il est donc du devoir des parents d'entretenir un contact étroit avec l'école et d'adhérer de manière pleine et entière à ce projet d'établissement, sans contestation possible de son contenu ou des moyens de sa mise en œuvre.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Notre établissement scolaire a établi une collaboration pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires et fondamentales de la Ville de Bruxelles.

A cette occasion, il développe des actions diverses comme des activités en commun (compétitions sportives, cross, ...), l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville, des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées, des formations d'enseignants en commun, des visites d'élèves du primaire dans le secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques, la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiations.

Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer cette collaboration pédagogique. Ces actions seront alors le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée.

Cette collaboration est destinée à tisser des liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1^{er} degré.

En ce qui concerne sa structure, l'établissement favorise, au niveau du cycle inférieur, l'apport culturel et linguistique qu'entraîne la connaissance de la langue latine. Une connaissance qui contribue à améliorer tant la précision de la pensée que la maîtrise de la langue française. Qui connaît ses racines se connaît un peu mieux lui-même.

Le cycle supérieur offre des options à la fois équilibrées et orientées vers des finalités précises. Les horaires sont aménagés dans un souci permanent d'équilibre pédagogique : des leçons bien réparties dans la semaine permettent un travail plus fructueux.

Dans la mesure des disponibilités des enseignants, les élèves du premier degré ne suivent jamais plus de 5 heures de cours par matinée.

Dans les options scientifiques, les cours de sciences sont éventuellement groupés en un bloc de 2 heures consécutives pour permettre aux professeurs d'entamer des expériences nécessitant une durée de plus de 50 minutes. Il en va de même en ce qui concerne l'éducation physique, dans le but de limiter la perte de temps causée par la mise en tenue des élèves.

Les méthodes pédagogiques utilisées à l'Athénée Robert Catteau viseront à

- développer au maximum les potentialités de l'élève en privilégiant les méthodes qui donnent du sens aux apprentissages ;
- elles exigeront en revanche de l'élève de grandes qualités de rigueur intellectuelle; elles varient les exercices d'analyse et de synthèse et se réfèrent constamment à la comparaison critique.

La tradition humaniste de l'établissement n'exclut nullement le recours aux techniques les plus modernes, au premier rang desquelles figure l'informatique et l'utilisation de tableaux interactifs, notamment pour les cours de mathématiques, de langue, d'histoire et de dessin (la technique au service de l'art !)

Dans le domaine des **sciences**, l'expérimentation et les travaux pratiques de laboratoire seront chaque fois privilégiés dans la mesure des possibilités.

A partir de la quatrième année, l'accent est mis sur l'apprentissage de la prise de notes, outil indispensable à toute réussite dans l'enseignement supérieur.

Enfin, dans la mesure de la compatibilité avec la gestion quotidienne de l'établissement, l'école encourage les membres de la communauté éducative à suivre toute formation continuée destinée à parfaire leur bagage pédagogique ou scientifique.

L'Athénée Robert Catteau considère que la pédagogie de l'effort qu'elle tient à appliquer ne peut se concevoir qu'accompagnée d'une pédagogie de soutien. A cette fin, des heures de remédiation sont aménagées dans l'horaire au niveau du premier degré.

Suivant les prescriptions de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'école organise en 2^e année, une année complémentaire pour les élèves en difficulté, année au cours de laquelle ils bénéficient d'un soutien pédagogique en sciences, français, néerlandais et mathématique.

La réinsertion dans le cursus normal ou vers une meilleure orientation est dès lors grandement facilitée.

En ce qui concerne les deuxième et troisième degrés, les professeurs sont prêts à apporter tout le soutien pédagogique nécessaire.

L'évaluation est essentiellement sommative, car fondée sur de fréquentes interrogations et deux sessions d'examens, en décembre et en juin. L'évaluation formative n'est cependant nullement exclue, tel que le prévoit le Règlement des études. Les professeurs peuvent avoir recours à un système d'interrogations répétées lorsqu'ils jugent que la matière n'a pas été suffisamment assimilée. Parfois, de nouveaux élèves sont temporairement dispensés de contrôles sommatifs pour leur permettre une adaptation optimale : c'est notamment le cas d'enfants n'ayant jamais pratiqué la langue néerlandaise.

Enfin, il va de soi que le Conseil de classe tient compte des multiples facettes de la personnalité et du vécu de chacun de nos élèves lors de la délibération de fin d'année.

En première et en deuxième année, soit au cours du 1^{er} degré, le bulletin unique donne une idée du travail accompli en vue du passage du CE1D.

De plus, au 1^{er} degré toujours, trois rapports de compétences par an sont rédigés à l'intention des parents des élèves. Un bilan récapitulatif est établi en fin d'année et un Plan individuel d'apprentissage est établi pour chaque élève éprouvant des difficultés ou des compétences non maîtrisées.

En ce qui concerne la transition entre les écoles primaire et secondaire, une soirée d'accueil des parents de futurs élèves éventuels est organisée au cours de l'année scolaire : tant la direction que les professeurs s'efforcent de répondre aux multiples questions qui leur sont posées à cette occasion. Une séance d'information est tenue à l'intention des élèves des 1^{er} et 2^{ème} degrés en ce qui concerne leurs possibilités d'orientation scolaire.

Pour favoriser le passage du primaire au secondaire, un travail de début d'étude (TDE) est imposé aux élèves de 1^{ère} afin de les initier au travail de recherche, de rédaction et de présentation orale. Pour favoriser le passage à l'enseignement supérieur d'élèves de rhétorique souhaitant modifier leur orientation, l'école organise une septième année préparatoire à l'enseignement supérieur. Deux sections sont offertes au choix des élèves : mathématique et scientifique.

L'école introduit, dans le cursus de 6^e année, la réalisation d'un Travail de Fin d'Études (TFE) fondé sur la recherche personnelle et autonome.

L'école propose également à ses rhétoriciens intéressés par des études de nature économique de participer activement à l'action de l'organisme « Les Jeunes Entreprises » qui met les jeunes en contact étroit avec le monde de la finance et de la production.

Les élèves de 6^e et 7^e année sont invités à une prise de contact avec le milieu universitaire dans le cadre des Journées Portes Ouvertes organisées par l'Université Libre de Bruxelles.

Enfin, une « Opération Carrières » est mise sur pied au cours de laquelle nos anciens étudiants informent nos élèves actuels sur les divers types d'études supérieures qui les intéressent.

Toute l'équipe éducative de l'Athénée Robert Catteau considère le jeune comme un être vivant qu'il convient de guider et de conseiller en toutes circonstances de la vie. Elle prête une oreille attentive aux problèmes qui lui sont exposés.

A cette fin, une équipe de professeurs se charge d'accueillir, dans la mesure de leurs moyens, lors d'activités diverses, les jeunes élèves détectés à haut-potentiel et qui peuvent éprouver des difficultés dans leur parcours scolaire. Pour d'autres problèmes, ils aiguillent, si nécessaire, nos adolescents vers la compétence et la disponibilité de la psychologue affectée à notre école par le CPMS (Centre psycho-médico-social). Dans un esprit de collaboration étroite, cette personne ressource assiste aux divers Conseils de classe et à la délibération de fin d'année. Elle tient en outre en nos murs une permanence hebdomadaire ouverte à tous et est également présente lors des visites de parents. En matière d'Education, à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS), une synergie est également mise en place entre la Direction de l'établissement et notre CPMS. Une information sur le respect en classe et sur les réseaux sociaux est proposée aux élèves de 1^{ère} année.

Pour élargir les champs d'intérêts des élèves et échapper ainsi à la rigueur parfois contraignante de certains programmes de cours, l'Athénée organise dans le cadre des activités liées à son projet d'établissement, diverses activités parascolaires s'étendant à de multiples domaines :

a) Pour se conformer au célèbre proverbe « un esprit sain dans un corps sain » des activités sportives au rythme hebdomadaire contribuent à l'équilibre physique de tous ; sauf dispense accordée à des conditions fixées par le Chef d'établissement, la pratique d'un de ces sports (ou, éventuellement, d'une activité intellectuelle de remplacement) est obligatoire. En 2^e année, un stage sportif d'une semaine est organisé dans le centre Worriken à Bütgenbach.

b) Partant du principe que le domaine des arts est parfois négligé dans les structures de l'enseignement secondaire, nous offrons la possibilité de participer à des activités parascolaires dans les domaines du dessin, des langues ou encore du théâtre.

L'école est convaincue qu'une large insertion dans le monde environnant ne peut qu'être profitable aux jeunes actuels. Elle offre donc de nombreuses occasions de participer à divers concours

(Olympiades, Compétitions inter-écoles, etc.) et organise de multiples excursions et voyages culturels en fonction de la conjoncture.

Ainsi, pour parachever leur parcours secondaire, un voyage à caractère culturel et humaniste est organisé en 6^e année par l'Athénée, pour tous les élèves. A cette fin, les élèves sont encouragés, dès la 5^e année, à constituer une épargne.

Afin de mener à bien et d'optimiser ce Projet pédagogique, **il est demandé aux élèves** de :

- faire preuve de ponctualité tant pour la présence à l'école que pour l'étude et la remise de travaux ;
- participer activement à l'ensemble des cours ou activités obligatoires organisés par l'école et être muni du matériel ou équipement requis ;
- faire preuve pour l'ensemble des cours de rigueur intellectuelle et fournir des efforts constants, tant en classe qu'à domicile ;
- prendre des notes au cours, les classer à domicile et conserver tous les documents scolaires en ordre ;
- revoir les notes du cours précédent pour le cours suivant et être prêt à être évalué sur celles-ci, en ayant veillé à comprendre avant de mémoriser ;
- tenir son journal de classe en ordre pour chaque heure de cours, en veillant à faire signer par ses parents toute note ou remarque pour le lendemain ;
- être respectueux des autres et de l'environnement, tant dans ses actes que par ses gestes et son langage ;
- respecter l'ensemble des prescrits du Règlement d'ordre intérieur (ROI).

Pour les mêmes raisons, il est demandé **aux parents** de

- vérifier et signer quotidiennement les documents scolaires de leur enfant ;
- vérifier que leur enfant emporte le matériel adéquat pour les cours du jour ;
- encourager leur enfant à travailler de manière régulière et lui procurer l'espace, le temps et l'attention adéquats à la réalisation de ses travaux ;
- imposer un rythme et une durée de sommeil suffisante à leur enfant pour que ce dernier soit dans les conditions optimales pour suivre les enseignements avec fruit ;
- veiller à ce que leur enfant se nourrisse et, le cas échéant, se soigne convenablement ;
- prendre contact avec les membres de l'équipe éducative dès que leur enfant rencontre une difficulté scolaire ou un problème personnel, qui pourrait interférer sur la qualité de son apprentissage.